

(Quadria



ACHATS RESPONSABLES

TABLE DES MATIERES

Préambule	3
Les achats responsables.....	3
La définition des Achats Responsables	3
Les enjeux	4
Environnemental	4
Économique.....	4
Social et sociétal.....	4
Les indicateurs du processus achats responsables	5
La conduite de Quadria	5
Les actions menées entre 2015 et 2016.....	6
Enquête Fournisseurs responsables.....	6
Consultation pour le Renouvellement de toute l'infrastructure du Cloud Quadria 2.0.....	7
Conclusion.....	7
Les annexes	8
Annexe 1 : Grille de questions RSE.....	8

PREAMBULE

Apparu au tournant des années 2000, le thème des achats responsables a d'abord été taxé d'action marketing et de greenwashing. Mais avec la loi NRE de 2001, le législateur a donné le cap en obligeant les entreprises cotées à publier leurs engagements et réalisations dans la RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise). Dans la foulée, les premières grandes entreprises ont nommé leurs directeurs du développement durable mais sans forcément les doter des moyens nécessaires pour mener à bien leur mission et favoriser ainsi de vrais changements dans les pratiques achats. Aujourd'hui, les achats responsables sont devenus une préoccupation importante des Directions Achats.

Du développement durable à l'achat responsable, la RSE s'est construite progressivement et recouvre une large palette d'actions allant du choix des rames de papier provenant de forêts exploitées de façon écoresponsable, jusqu'à l'achat de prestations auprès des entreprises du secteur adapté.

LES ACHATS RESPONSABLES

LA DEFINITION DES ACHATS RESPONSABLES

Définition de l'ObsAR, 2011 : « Tout achat intégrant dans un esprit d'équilibre entre parties prenantes des exigences, spécifications et critères en faveur de la protection et de la mise en valeur de l'environnement, du progrès social et du développement économique.

L'acheteur recherche l'efficacité, l'amélioration de la qualité des prestations et l'optimisation des coûts globaux (immédiats et différés) au sein d'une chaîne de valeur et en mesure l'impact. »

La prise en compte des impacts est à intégrer dès la conception du produit ou du service, durant sa production, son utilisation et jusqu'à sa fin de vie.

A chaque étape du processus, il est nécessaire de définir le juste besoin et de limiter les sources de coûts inutiles, sans oublier d'inclure dans cette analyse les clients et les fournisseurs.

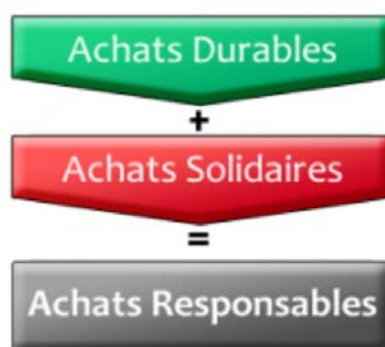
Par étape du processus se poser la question des 5 « R » :

- Réduire la consommation (conception, énergie, matière première)
- Réduire les déchets (fabrication, consommation, fin de vie)
- Recycler au maximum (fabrication, consommation et seconde vie)
- Réparer (augmenter la durée de vie)
- Réutiliser (recyclage, emballage).

Concernant le processus achats, cela se décline dans chaque étape de la chaîne de valeur achats : évaluation fournisseurs, élaboration des RFI (Request For Information = informations fournisseurs), RFQ (Request For Quotation = chiffrage) jusqu'au suivi de contrat, sans oublier le paiement des factures.

La norme achats responsables (NFX 50.135) déclinée de l'ISO 26000 est construite suivant cette chaîne de valeur.

Est responsable l'achat qui concilie durablement les performances économiques, environnementales et sociétales.





LES ENJEUX

L'acheteur doit mettre en forme les exigences du Service Technique et de l'ensemble des prescripteurs sous la forme de cahiers des charges. Il devra inclure les critères suivants :

Environnemental

L'achat de produits/processus fabriqués dans le respect de l'environnement et conçus et réalisés pour engendrer tout au long de leur cycle de vie le moins d'impacts environnementaux négatifs et conserver leurs performances lors de l'utilisation. Il faut également intégrer l'utilisation des ressources naturelles et énergétiques lors des processus de fabrication/transport/ rejets... sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Exemples de critères environnementaux
Absence de substances toxiques dangereuses pour l'homme et l'environnement
Réduction de matières premières non renouvelables
Diminution des nuisances liées aux transports (émissions, bruit, trafic, accidents)
Réduction des quantités de déchets non valorisables
Lutte contre les pollutions
Respect de la biodiversité
Utilisation d'énergies renouvelables / Efficacité énergétique

Économique

Les achats responsables incluent la mise en œuvre et la promotion d'une coopération à long terme avec les fournisseurs.

Il s'agit de prendre en compte l'impact économique de l'achat sur l'entreprise, son environnement et ses fournisseurs dans une logique de coût global (réponse au besoin, maintenance, service après-vente, qualité, fin de vie...).

Il convient de raisonner en coût total : c'est-à-dire en prenant en compte tous les coûts directs et indirects liés notamment à la R&D, aux coûts logistiques (transport, stockage...), aux rebuts, à l'espérance de vie ou de durabilité, à la gestion des déchets, etc.

Exemples de critères économiques
Différenciation sur le marché
Anticipation normative, réglementaire
Réponse à certaines exigences (techniques, environnementales, sociales...)
Meilleur retour sur investissement
Lutte contre le gaspillage
Longue durée de vie : produit rechargeable, réutilisable et réparable Diminuer les défauts (sécurité, solidité)
Coûts d'assurance pouvant être négociés suite à la mise en place d'une politique de responsabilité sociétale

Social et sociétal

L'achat responsable possède une dimension sociale et sociétale. Ces aspects passent par :

- Le développement des compétences sur le territoire
- L'impact de la présence de l'organisation sur le tissu économique, culturel, associatif local
- L'employabilité de personnes n'ayant pas un accès à l'emploi facilité pour cause de handicap ou de manque de qualification.

Ces achats permettent de répondre à l'exigence du code du travail (Articles L.5212-1 et L.5212-2).

Il est aujourd'hui commun de sous-traiter certaines opérations n'étant pas le cœur de métier de l'entreprise ou utilisant beaucoup de temps pour peu de gains. Il est donc pertinent de se rapprocher de structures œuvrant dans le domaine social, comme les EA (Entreprise Adaptée), ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) avec toutes les personnes en situation de handicap et les structures de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique).

Certaines familles d'achats sont raisonnées sur ce type de sous-traitance (nettoyage des locaux, pressing, entretien des espaces verts, restauration...). Il inclut le développement du territoire, en communiquant sur ses besoins futurs (technologiques, innovations, compétences...) avec l'ensemble des acteurs de la chaîne logistique, de la formation et de la recherche.

Exemples de critères sociaux et sociétaux
Conditions de travail décentes
Absence de toute forme de discrimination
Reconnaissance du droit d'expression et du dialogue social pour tous les salariés
Absence de danger ou d'atteinte à leur intégrité physique et mentale pour les producteurs et les utilisateurs
Taux de formation par alternance
Collaboration avec d'autres acteurs économiques (écoles, centres de recherche, associations...)

Un achat responsable tient compte de ses impacts environnementaux, sociaux et économiques dans la durée et l'espace.

LES INDICATEURS DU PROCESSUS ACHATS RESPONSABLES

Mesure du déploiement en interne	Mesure du déploiement en externe	
Pourcentage d'acheteurs objectivés sur leur démarche achats responsables Nombre d'acheteurs formés ou sensibilisés aux achats responsables	Pourcentage de nouveaux fournisseurs ayant signé une charte achats responsables Pourcentage des cahiers des charges intégrant des spécifications RSE et/ou des critères de sélection RSE	
Performance des fournisseurs en matière de RSE	Performance de l'entreprise en matière de pratiques achats	Mesure de l'impact des produits et prestations achetés
Pourcentage de fournisseurs certifiés ou labellisés Nombre de plans de progrès RSE contractualisés avec les fournisseurs	Gains réalisés par le déploiement de l'analyse en coûts global ou par le choix de solutions plus responsables, sur l'ensemble de leur cycle de vie Pourcentage d'actes d'achat dont les délais de paiement est inférieur à la norme Pourcentage de consultations (opérations d'achats) ayant donné lieu à une analyse tenant compte du cycle de vie du produit ou service (coût global)	Pourcentage de produits ou services achetés labellisés Part des produits ou services achetés considérés comme d'utilité sociale ou sociétale Part des produits ou services achetés apportant une plus-value environnementale Montant des achats au secteur de l'insertion par l'activité économique Montant des achats au secteur adapté et protégé Pourcentage de fournisseurs PME

LA CONDUITE DE QUADRIA

La société Quadria exerçant 2 activités principales distinctes (SSDI et Cloud provider), ses achats sont gérés distinctement :

- Les achats pour la revente de matériels sont pilotés par Valérie LARCHER.
- Les achats pour le Cloud et les infrastructures internes par Cyril RUCHE

Les achats pour les moyens internes sont pilotés par la Direction Générale.

Tous les achats de Quadria sont encadrés par un code : le code de conduite des fournisseurs. Celui-ci a pour objectif de sensibiliser et engager les fournisseurs sur les points suivants :

- Conformité légale et réglementaire
- Pratiques et éthique commerciales
- Pratiques sociales et droits de l'homme
- Hygiène et Sécurité



- Protection environnementale
- Protection des avoirs et de la propriété intellectuelle.

Le Code de Conduite des Fournisseurs de Quadria est annexé à ce document (Annexe 1).

LES ACTIONS MENEES ENTRE 2015 ET 2016

ENQUETE FOURNISSEURS RESPONSABLES

Début 2016 un Questionnaire a été envoyé à l'ensemble des fournisseurs de Quadria : Constructeurs, Editeurs, Grossistes, Prestataires et Transporteurs.

Ce questionnaire a été envoyé à 92 contacts identifiés avec le message d'introduction suivant :

Chaque année, Le groupe QUADRIA achète pour près de 50 millions d'euros de prestations de services, de fournitures et de travaux. Face aux grands enjeux du développement durable, le groupe Quadria peut et doit mettre en place une politique d'achat pertinente motivée par une croissance économique au bénéfice de tous et notamment au bénéfice des territoires. C'est dans ce contexte que le groupe QUADRIA s'est engagé depuis 2011 dans la mise en œuvre d'un plan d'actions sur l'achat responsable. Les résultats obtenus en la matière nous incitent aujourd'hui à impulser une nouvelle dynamique et à encourager nos fournisseurs à mieux faire valoir leur propre responsabilité sociétale.

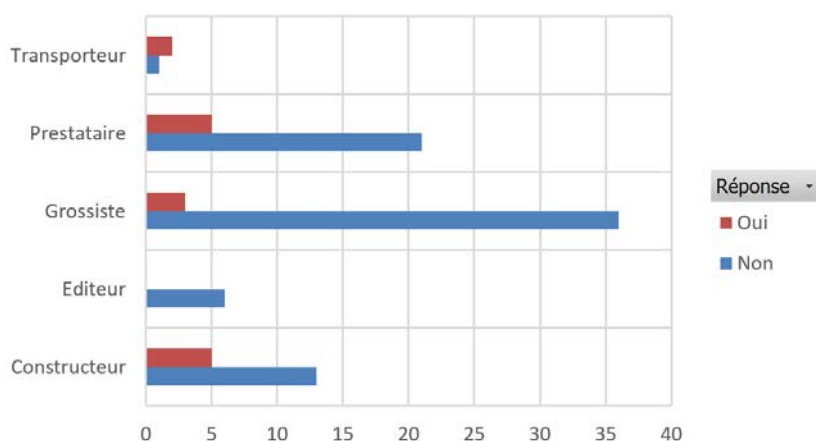
C'est la raison pour laquelle vous trouverez dans l'onglet RSE un questionnaire visant à mesurer votre état d'avancement en la matière. C'est une première étape dans un cheminement qui conduira Quadria vers la prise en compte progressive de la responsabilité sociétale de ses fournisseurs en tant que critère de sélection et en tant qu'obligation contractuelle.

Je vous remercie donc de prendre un peu de votre temps pour remplir ce questionnaire limité à 7 questions qui nous fournira des informations précieuses et permettra de définir un niveau d'exigence approprié en matière de responsabilité sociétale. Au-delà de nos relations contractuelles, et à travers cette démarche innovante, il s'agit bien pour Quadria de s'inscrire dans un partenariat avec les fournisseurs afin que la démarche de responsabilité sociétale présente une réelle plus-value pour tous et ne soit en aucun cas perçue comme une contrainte supplémentaire.

La grille de questions est annexée à ce document (Annexe 2)

La synthèse des réponses au questionnaire est la suivante :

Réponses reçues en retour par type de fournisseurs :



Sur le Top 10 en CA des Fournisseurs : seulement 4 ont répondu.

Les meilleures notes vont aux constructeurs et aux transporteurs.

De cette enquête Quadria a élaboré la grille d'évaluation RSE par type de fournisseur en leur demandant de respecter à minima les niveaux suivants :

	Politique de management environnemental				
		Politique Transports et déplacements			
			Politique de gestion des déchets		
				Politique de fin de vie des produits	
					Politique de management énergétique du prestataire
Constructeur	Equivalence ISO 14001 et Charte Environnementale	Politique d'optimisation des Livraisons	Politique de Suivi des déchets	Filiaire identifiée	Politique de gestion de l'Energie et labélisation des produits
Editeur	Démarche d'Isoconception et Charte Environnementale		Politique de Suivi des déchets		Identification des consommations énergétiques
Grossiste	Charte Environnementale	Politique d'optimisation des Livraisons	Politique de Suivi des déchets	Filiaire identifiée	Identification des consommations énergétiques
Prestataire	Charte Environnementale		Politique de Suivi des déchets		Identification des consommations énergétiques
Transporteur	Equivalence ISO 14001 et Charte Environnementale	Politique d'optimisation des Livraisons	Politique de Suivi des déchets		Identification des consommations énergétiques

Pour les futures enquêtes, l'accent sera mis sur :

- L'identification du correspondant RSE chez le fournisseur
- Une différenciation plus marquée entre les déchets courants et les DEEE.

Ce questionnaire sera indexé à tout nouveau contrat signé avec un fournisseur.

CONSULTATION POUR LE RENOUVELLEMENT DE TOUTE L'INFRASTRUCTURE DU CLOUD QUADRIA 2.0

Au moment de l'édition de ce document, une consultation est en cours auprès des principaux fournisseurs d'Infrastructure tant matérielle que logicielle. Une attention particulière a été portée à la consommation électrique de ces équipements et sur les moyens mis en œuvre pour améliorer leurs performances. Les résultats liés à cette démarche seront communiqués lors de la prochaine édition du Rapport RSE de Quadria.

CONCLUSION

Depuis 2011, la direction de Quadria et le Service Achat ont entrepris une démarche Achat Responsable. Cela se traduit par exemple aujourd'hui par :

- La rationalisation et l'amélioration de la relation fournisseurs
- La sollicitation de prestataires locaux et d'organismes d'insertion
- L'intégration du cycle de vie du matériel dans les processus d'achat
- La préférence pour la performance énergétique.

Tout ceci favorisant la compétitivité et la conquête de nouveaux marchés.



LES ANNEXES

ANNEXE 1 : GRILLE DE QUESTIONS RSE

Items	Réponses	Exemple de preuves associées et à fournir dans le mémoire technique (le cas échéant)	Réponse du Fournisseur
Questionnaire Fournisseurs QUADRIA : Leurs Engagements environnementaux, énergétiques et sociétaux			
1) Avez-vous mis en place une politique de management environnementale ?			
	Réponse A : Aucune mesure mise en place Réponse B : charte d'engagement environnemental, descriptif politique Réponse C : En cours de mise en place d'un Système de management Environnemental Réponse D : Certification ISO 14001 EMIAS ou équivalent	Aucun mode de preuve Descriptif politique, chartes mise en œuvre Descriptif du processus mis en place Copie des certificats mis en place	
2) Avez-vous mis en place une politique de management environnemental vis-à-vis de vos fournisseurs et de vos transporteurs ?			
	Réponse A : Aucune mesure mise en place Réponse B : Signatures de chartes d'engagements et chartes éthiques Réponse C : Suivi de la politique environnementale Réponse D : Mise en place de plans de progrès environnementaux et d'amélioration continue Réponse E : Mise en place d'audit environnementaux réalisés par des tiers externes	Aucun mode de preuve Copie des chartes d'engagement, charte éthiques Copie des politiques environnementales des sous traitants de rang 1 Copie des plans de progrès et d'amélioration continue avec les sous traitants Copie des audits sociaux réalisés par des tiers externes	
3) Avez-vous mis en place une politique de gestion de vos gaz à effet de serre (BGES)?			
	Réponse A : Aucune mesure mise en place Réponse B : Inventaire des sources d'émissions directes (+ actions de réductions associées) Réponse C : Réponse C : Inventaire des sources d'émission directes et indirectes (+ actions de réductions associées)	Aucun mode de preuve Copie des résultats de l'inventaire et des actions réalisés Copie des résultats de l'inventaire et des actions réalisés	
4) Avez-vous mis en place une politique de transports et d'optimisation logistique ?			
	Réponse A : Aucune mesure mise en place Réponse B : Mise en place d'une politique d'optimisation des transports et des plannings de livraison Réponse C : Mise en place d'une sélection de la flotte automobile et véhicules et autres modes de transports hybrides ou électriques Réponse D : Formation des chauffeurs livreurs à l'éco conduite	Aucun mode de preuve Copie de la politique transports mise en place Copie des cartes grises des véhicules, Paris des véhicules électriques / hybrides sélectionnés Copie du planning de formation	
5) Mettez-vous en place une politique de gestion et de suivi de vos déchets ?			
	Réponse A : Mise en place d'un tri et d'une Traçabilité des déchets (conformément à la réglementation) Réponse B : Formalisation d'une politique de suivi des déchets et mise en place d'indicateurs sur le sujet Réponse C : Mise en place d'une schéma organisationnel de gestion des déchets Réponse D : Engagement sur un % minimum de valorisation des déchets et / ou sur une réduction du volume et des quantités de déchets	Document de traçabilité Politique de suivi des déchets et indicateurs mis en place Copie du schéma organisationnel de gestion des déchets Attestation sur l'honneur d'engagement sur un % minimum de valorisation, Attestation d'engagement signé par le management sur une réduction du volume et des quantités de déchets	
6) Avez-vous mis en place une politique sur la fin de vie des appareils du matériel que vous fournissez ?			
	Réponse A : Aucune mesure mise en place Réponse B : Formalisation d'une politique de fin de vie des produits Réponse C : Mise en place de partenariats avec des filières adaptées avec des partenariats particuliers, avec une réutilisation de certains matériels encore en état (partenariats associatifs ou avec des structures du territoire)	Aucun mode de preuve Copie de la politique sur la fin de vie des produits Copie des partenariats avec les filières du territoire	
7) Avez-vous mis en place une politique de performance énergétique ?			
	Réponse A : Aucune mesure mise en place Réponse B : Mise en place d'une politique formalisée avec des indicateurs suivis Réponse C : Mise en place d'une revue énergétique, d'un comptage, d'une revue de management Réponse D : Suivre les lignes directrices de la norme ISO 51 001	Aucun mode de preuve Copie de la politique, des indicateurs de suivi Copie de la revue énergétique, de la revue de management Copie des résultats du pré audit, d'une attestation d'engagement du top management concernant le suivi de la norme ISO 50 001	